

Notes pour **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/01/2022 - 20H00 - MORIAT**

Page 1 sur / 2

Présents : Denis LEGENDRE, Thierry BAYLOT, Jean-Louis ALRIC, Régis PAPIN, Franck ISSARTEL, Nicolas VENRIES, Céline GOMES à partir de 20h30.

Absents excusés : Dominique FOURNIER SALAVILLE qui donne procuration à Denis LEGENDRE
Nicolas PINTO qui donne procuration à Jean-Louis ALRIC
Sandrine PAGE qui donne procuration à Thierry BAYLOT
Benoît MERCIER

Lieu : salle de réunion de la mairie

Secrétaire de séance : Nicolas VENRIES

ORDRE DU JOUR :

- **Délibération concernant le temps de travail à 1607 heures (pour compléter la délibération de 2001 au passage des 35 heures à la demande de la Préfecture)**

Les employés communaux ne sont pas à temps plein, leur temps de travail est bien basé sur 35 heures.

La question de l'intérêt de ce vote est posée, Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'une demande de la Préfecture.

VOTE : Pour : 9 votes Contre : 0 Abstention : 1 (Régis PAPIN) Approuvé.

- **Adhésion de la commune à la Licorne**

La Licorne, médiathèque située à Saint-Germain-Lembron, souhaite expérimenter une médiathèque mobile (projet MéMo) et propose ainsi à la commune de Moriat d'être l'un des 2 villages témoins pour accueillir la Licorne pour des activités sur différentes thématiques (lecture, numérique, jeux...) à destination des habitants, à la fréquence d'une demi-journée tous les 15 jours. L'expérimentation durerait environ six mois, le coût de l'adhésion de la commune est de 50€ pour cette période. Si l'expérimentation est concluante les animations pourraient continuer, moyennant une cotisation des adhérents de 17€/an.

VOTE pour l'expérimentation de la médiathèque mobile :

Pour : 10 votes Contre : 0 Abstention : 0 Approuvé.

Une communication de la mairie sera faite par voie d'affichage et par la distribution de flyers.

- **Délibération concernant la demande de subvention auprès de la Région pour le dossier "Équipements sportif" (travaux stade)**

Monsieur le maire indique qu'il convient de prendre une délibération pour déposer une demande de subvention dans le cadre des « équipements sportifs » pour une participation de la Région au financement des travaux du stade à hauteur de 22 %.

Pour : 10 votes Contre : 0 Abstention : 0 Approuvé.

- **Réflexion sur la question suivante : que faire pour ma commune dans les 10 années à venir ?**

Monsieur le maire propose d'évoquer l'avenir de la commune en échangeant avec les conseillers sur les idées et projets qui pourraient être portés dans les prochaines années.

- **Questions diverses :**

- **Commission CIAF :**

Monsieur le Maire indique la nécessité de nommer les délégués à la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier.

Désignation des deux titulaires : ISSARTEL Jean-Michel et Gilbert ARNAULD d'ANDILLY

Désignation des deux suppléants : ISSARTEL Nicolas et Thierry BAYLOT

- **Vente de bois :**

- Lors du dernier conseil, la commune a proposé à la vente environ 6 stères de bois coupés et situés sur l'ancienne déchetterie.

Monsieur le Maire précise qu'une seule personne intéressée s'est manifestée dans le délai imparti soit avant le 20 décembre 2021, il s'agit de Monsieur ACHON Erwan, habitant Charbonnier-les-Mines qui en a fait l'acquisition pour un montant de 100 €.

- Monsieur le Maire informe qu'une vente de bois de robinier faux acacia pour piquets de clôture sera prochainement proposée par courrier aux agriculteurs et personnes de la commune ayant un numéro d'exploitation à la MSA.

- **Travaux de débroussaillage, d'élagage et d'abatage :**

La commune a réalisée l'élagage et abatage d'arbres le long du chemin qui rejoint la route de Lempdes, en limite de la Haute-Loire. Les branchages laissés sur place seront évacués ou broyés.

- **Travaux d'assainissement :**

Les travaux d'assainissement menés par l'entreprise CTPP ont débutés le mardi 11 janvier 2022 vers le stade pour la création du réservoir tampon.

- **Benne pour encombrants :**

La mairie, via Régis PAPIN, sollicitera le SICTOM pour que la benne des encombrants soit à nouveau installée.

Fin de séance : 21h40.